



Gérardmer, le 10 décembre 2020

**M le Président
de la Communauté de Communes
des Hautes Vosges**
16 rue Charles de Gaulle
88400 GERARDMER

Refs :

Objet : Demande de subvention pour notre projet de création de spectacle vivant

Monsieur le président,

par la présente, j'ai l'honneur de vous communiquer le Dossier de demande de subvention de la Maison de la Culture et des Loisirs de Gérardmer pour le projet intitulé **CRÉATION DE SPECTACLE VIVANT** et pour un montant de **3800 euros** .

Ce projet s'insère dans le cadre de mise en vie de la politique jeunesse de notre structure notamment par le biais d'actions pédagogiques en éducation artistique et culturelle d'une part, et en éducation à l'environnement et au développement durable d'autre part.

Ses objectifs sont les suivants :

- S'exprimer à l'oral et à l'écrit sur sa condition et sa place de jeune en 2020
- Vivre une expérience collective basée sur l'engagement sur la durée
- Trouver sa place dans un collectif
- Agir par la dimension artistique et culturelle pour et sur son territoire de vie
- S'approprier et expérimenter différentes disciplines artistiques :théâtre, chant, danse, cirque et potentiellement d'autres disciplines d'expression scéniques qui relèvent du spectacle vivant (théâtre d'ombre, marionnettes, ...)
- S'approprier et expérimenter différentes disciplines périphériques à la création/production d'un spectacle (réalisation d'une affiche de communication, régie son et lumières, décorateur, accessoiriste, captation vidéo) dans le but de parvenir à une création originale collective et de le valoriser dans le cadre d'une tournée estivale sur un territoire proche sans être pour autant celui où ils habitent: le plateau des Mille Étangs. La création s'intégrera par ailleurs dans le « paysage » et l'environnement de représentation .

Plus qu'une création de spectacle, ce projet se veut développer la coopération et l'engagement au sein d'un groupe de jeunes du territoire communautaire. Le partenariat avec la Maison des Loisirs et de la Culture de la Bresse et l' Espace Culturel et Social de la Pranzière de Cornimont permet une complémentarité en matière de compétences, et la possibilité de viser des jeunes déjà impliqués par le passé sur des projets d'une part et d'en « recruter » d'autres d'autre part.

Comme vous pourrez le constater : ce projet entend le plus possible utiliser des moyens de transports à faible impact carbone le plus possible et à minima en utilisant des moyens de transport en commun. Le projet s'adresse aux jeunes de tout le territoire et se déroule en partie sur le territoire communautaire.

Maison de la Culture et des Loisirs
1 boulevard de St Dié-88400-GERARDMER
Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale, Affiliée à la FF et FR des Maisons des Jeunes et de la Culture
Agréée Jeunesse et Éducation populaire
SIRET : 783 446 008 00014 APE : 9004Z

Enfin nous faisons appel à la Communauté de Communes de Haut es Vosges dans un cadre de cofinancement : la subvention demandée représente en effet moins de 18 % du budget global. Par ailleurs, ce soutien se veut notamment permettre d'impacter aux familles un coût de cotisation sur l'activité modéré et accessible à tous.

Nous ne manquerons pas de valoriser le concours financier de la collectivité que vous présidez dans tout document et support de communication d'une part et de valorisation d'autre part.

L'équipe de la MCL et moi-même nous tenons à votre disposition pour vous apporter toute précision permettant de faciliter l'instruction de notre demande.

Cordialement,

Martine CROUVEZIER

Présidente



ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1 et 10
Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une [notice n° 51781#02](#) est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
<input checked="" type="checkbox"/> en numéraire (argent) <input type="checkbox"/> en nature	<input checked="" type="checkbox"/> première demande <input type="checkbox"/> renouvellement (ou poursuite)	<input type="checkbox"/> fonctionnement global <input checked="" type="checkbox"/> projets(s)/action(s)	<input checked="" type="checkbox"/> annuelle ou ponctuelle <input type="checkbox"/> pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités administratives suivantes (coordonnées <https://annuaire.service-public.fr/>) :

- État - Ministère**
Direction (ex : départementale -ou régionale- de la cohésion sociale, etc.)
- Conseil régional**
Direction/Service
- Conseil départemental**
Direction/Service
- Commune ou Intercommunalité** Communauté de Communes des Hautes Vosges
Direction/Service
- Établissement public**
- Autre (préciser)**

1. Identification de l'association

1.1 Nom - Dénomination : MAISON DE LA CULTURE ET DES LOISIRS

Sigle de l'association : MCL Site web: www.mclgerardmer.fr

1.2 Numéro Siret : 17 18 13 14 14 16 10 10 18 10 10 10 11 41

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : W18 18 13 10 10 11 9 5 16
(si vous ne disposez pas de ces numéros, voir la notice)

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) : Date | | | | | | | | | |
Volume : | | | | Folio : | | | | Tribunal d'instance :

1.5 Adresse du siège social : 1 boulevard de St Dié

Code postal : ..8...8...4...0...0.. Commune : GERARDMER

Commune déléguée le cas échéant :

1.5.1 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) :

Code postal : Commune :

Commune déléguée le cas échéant :

1.6 Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)

Nom : CROUVEZIER Prénom : MARTINE

Fonction : PRESIDENTE

Téléphone : ..0 3 2 9 6 3 1 1 9 6. Courriel : direction@mclgerardmer.fr

1.7 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : SIMON Prénom : ALOYS

Fonction : COORDINATEUR

Téléphone : ..0 3 2 9 6 3 6 5 0 4. Courriel : coordination@mclgerardmer.fr

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s)? oui non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :	attribué par	en date du :
JEUNESSE ET EDUCATION POPULAIRE	DDCSPP88	24/07/03
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non

Si oui, date de publication au Journal Officiel : | | | | | | | |

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

FEDERATION FRANCAISE DES MAISONS DES JEUNES ET DE LA CULTURE

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : non oui Si oui, lesquelles?

Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée :

4. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles : <i>Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée.</i>	50
Nombre de volontaires : <i>Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)</i>	1
Nombre total de salariés :	23
dont nombre d'emplois aidés	
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	17,5
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	0
Adhérents <i>Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association</i>	750

5. Budget¹ de l'association

Année 2020 ou exercice du au

Budget supplémentaire -
demande pluriannuelle

Suppression du budget -
demande pluriannuelle

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	125 143	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	157 920
Achats matières et fournitures	125 143	73 - Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation²	458 536
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	43 520	ETAT FONJEP	14 328
Locations	31 770		
Entretien et réparation	2 000		
Assurance	9 200	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation	550	DU GRAND EST	46 809
62 - Autres services extérieurs	62 240	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	23 486	DES VOSGES	31 206
Publicité, publication	14 600		
Déplacements, missions	21 054	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres	3 100		
63 - Impôts et taxes	16 183	AUTRES	26 281,8
Impôts et taxes sur rémunération	8 218		
Autres impôts et taxes	7 965	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	17 521,2
64 - Charges de personnel	372 364	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	268 367	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	69 292	Autres établissements publics	322 390
Autres charges de personnel	34 705	Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante	5 840	75 - Autres produits de gestion courante	6 506
		756. Cotisations	6 506
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières	150	76 - Produits financiers	500
67 - Charges exceptionnelles	4 500	77 - Produits exceptionnels	16 446
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	21 393	78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	651 333	TOTAL DES PRODUITS	639 908
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	11 425

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE³

86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature	3 500	870 - Bénévolat	3 500
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	4 500	871 - Prestations en nature	4 500
862 - Prestations	2 500		
864 - Personnel bénévole	4 200	875 - Dons en nature	6 700
TOTAL	14 700	TOTAL	14 700

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

³ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit *a minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.

Remplir une « rubrique 6 - *Objet de la demande* » (3 pages) par projet

Votre demande est adressée à la politique de la ville ? oui

Intitulé :

CRÉATION SPECTACLE VIVANT 2021 dont TOURNEE pour les jeunes du territoire communautaire.

Objectifs :

- S'exprimer à l'oral et à l'écrit sur sa condition et sa place de jeune en 2020
- Vivre une expérience collective basée sur l'engagement sur la durée
- Trouver sa place dans un collectif
- Agir par la dimension artistique et culturelle pour et sur son territoire de vie
- S'approprier et expérimenter différentes disciplines artistiques

Description :

Cf note d'intention accolée au dossier

Bénéficiaires : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

Pré adolescents et adolescents du territoire communautaire : 25 estimés . Ces jeunes sont déjà connus pour certain.e.s par les trois structures socioculturelles associées. Le projet est ouvert à chacune/chacun sans discrimination. Nous serons attentifs à promouvoir l'engagement des jeunes sur tout le projet mais ferons aussi le maximum pour faire peser le moins possible le coût d'activité aux familles.

6. Projet - Objet de la demande (suite)

Territoire :

Territoire de l'EPCI Communauté de Communes des Hautes Vosges et notamment celui des champs d'action de la MCL, la MLC et l'ECSP

Moyens matériels et humains (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet) :

*Moyens Humains: des intervenants en pratiques artistiques identifiés par la MCL, la MLC et l'ECSP, des salariés de la MCL: coordination, animation, encadrement de de projets loisirs éducatifs à destination de la jeunesse + salariés techniciens du spectacle vivant

*Moyens matériels: locaux de la MCL, du chalet de la ville de Damelevières, une salle mise à disposition par la ville de Bussang, locaux de l'ODCVL La Mauselaine. Le matériel son et éclairage de la MCL sera utilisé.

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet	6	1,5
Salarié	3	1,5
dont en CDI	4	2
dont en CDD	5	1,25
dont emplois aidés ⁴	1	0,5
Volontaires (services civiques ...)	1	0,5

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ?

oui non Si oui, combien (en ETPT) :

Date ou période de réalisation : du (le) | 0 | 1 | 0 | 3 | 2 | 1 | au | 3 | 0 | 0 | 9 | 2 | 1 |

Evaluation : indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus

-S'exprimer à l'oral et à l'écrit sur sa condition et sa place de jeune en 2020 : capacité des jeunes à s'exprimer en grand groupe et en collectif, capacité des jeunes à s'écouter entre eux

-Vivre une expérience collective basée sur l'engagement sur la durée: capacité des jeunes à se mobiliser sur la durée dans une dynamique de projet collectif tant sur la vie quotidienne et que sur la création

-Trouver sa place dans un collectif: capacité des jeunes à se répartir des tâches, à s'entraider, à s'exprimer sur sa place dans le groupe

-Agir par la dimension artistique et culturelle pour et sur son territoire de vie: capacité à partager ses inspirations, ses idées à des fins d'expression des ressentis quant au territoire où l'on vit et ce par le biais de la pratique artistique

⁴ Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

6. Budget⁵ du projet

Année 2021. ou exercice du au

Budget supplémentaire -
projet pluriannuelSuppression du budget -
projet pluriannuel

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	4 147,5	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures	2 100	73 - Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures	2 047,5	74 - Subventions d'exploitation²	15 179,6
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	2 540		
Locations	2 290		
Entretien et réparation	50		
Assurance	200	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation	0		
62 - Autres services extérieurs	4 010	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	2 960		
Publicité, publication	400		
Déplacements, missions	650	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres		CCHV	3 800
63 - Impôts et taxes	0	Ville de Gérardmer	5 040
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	3 539,6
64 - Charges de personnel	5 740	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	4 477,2	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	1 262,8	Aides privées (fondation)	
Autres charges de personnel		Autres établissements publics	2 800
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	3 230,4
		756. Cotisations	3 230,4
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières	3 000	76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	3 000
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement	1 972,5		
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES	21 410	TOTAL DES PRODUITS	21 410
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE⁷

86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature	1 500	870 - Bénévolat	1 500
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	1 500	871 - Prestations en nature	1 500
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Dons en nature	
TOTAL	3 000	TOTAL	3 000

La subvention sollicitée de.....3800€€, objet de la présente demande représente17,75% du total des produits du projet
(montant sollicité/total du budget) x 100.

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

⁷ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice.

7. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) CROUVEZIER MARTINE
représentant(e) légal(e) de l'association MAISON DE LA CULTURE ET DES LOISIRS...

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci⁸.

déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives⁹, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;

- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;

- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;

- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours)¹⁰ :

- inférieur ou égal à 500 000 €
 supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de : 3800 € au titre de l'année ou exercice 20.21
..... € au titre de l'année ou exercice 20....
..... € au titre de l'année ou exercice 20....
..... € au titre de l'année ou exercice 20....

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.
=> Joindre un RIB

Fait, le 10/12/20..... à GERARDMER.....

Signature



⁸ "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

⁹ Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

¹⁰ Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

7 bis. Informations annexes

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat.

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de *minimis*", "Régime d'aide pris sur la base du RGEC"...) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle/ lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide", européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant

Pour plus d'informations sur la manière de remplir ce tableau, se reporter à la notice.

NOTE D'INTENTION

PROJET CRÉATION DE SPECTACLE VIVANT 2021

Origines, contexte

La MCL, dans le cadre de son secteur jeunes (notamment adolescents) et de son projet éducatif de secteur résolument tourné vers les pratiques artistiques et culturelles et le renforcement du collectif, a l'intention de développer sur 2021 un projet de création de spectacle vivant avec des préados et ados du territoire communautaire de la CC des Hautes Vosges: à raison de 20 à 25 maxi. Ce projet s'inscrit dans le cadre du dispositif Fonds Publics et Territoires projets ados de la CAF des Vosges, les initiatives jeunes citoyens de l'AAP du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

Partenaires potentiels déjà identifiés

Pascaline HANS (Animatrice à la MCL), **Claire GIROMPAIRE** (technicienne et programmatrice spectacle vivant à la MCL), **Pauline LUEZAS** (Directrice Acm à la MCL), **Sophie NOWAK** (intervenante théâtre, comédienne, salariée de la ECSP), **Alexis BALANDIER** (intervenant musical accordéon à la MCL), **Daniel COLNAT** (intervenant musical guitare et chant à la MCL), **Damien FREMIOT** (Animateur les Nez Rouges), **Marc GENATIO** (technicien et programmateur musiques actuelles à la MCL), **Pierre JACQUOT** (animateur danse hip hop à la MCL), **Pierre MEDY** (intervenant vidéo), **Aloÿs SIMON** (coordinateur à la MCL),...Et potentiellement les **professeurs de l'école de Musique de Gérardmer**.

Se sont également ralliés à ce projet :

- La MLC de la Bresse et l'ECSP de Cornimont au titre d'un projet ados théâtre co piloté en 2020 et d'une intention de passer à une étape autre de la coopération des structures socioculturelles du territoire
- les CEMEA Grand Est au titre de leurs compétences en activités d'expression
- la Maison de la Nature des Vosges Saônoises au titre de ses compétences en éducation à l'environnement et développement durable sur le territoire des Mille Étangs.

Objectifs pédagogiques

Il s'agira de permettre aux participants de :

- S'exprimer à l'oral et à l'écrit sur sa condition et sa place de jeune en 2020
- Vivre une expérience collective basée sur l'engagement sur la durée
- Trouver sa place dans un collectif
- Agir par la dimension artistique et culturelle pour et sur son territoire de vie
- S'approprier et expérimenter différentes disciplines artistiques :théâtre, chant, danse, cirque et potentiellement d'autres disciplines d'expression scéniques qui relèvent du spectacle vivant (théâtre d'ombre, marionnettes, ...)
- S'approprier et expérimenter différentes disciplines périphériques à la création/production d'un spectacle (réalisation d'une affiche de communication, régie son et lumières, décorateur, accessoiriste, captation vidéo) dans le but de parvenir à une création originale collective et de le valoriser dans le cadre d'une tournée estivale sur un territoire proche sans être pour autant celui où ils habitent: le plateau des Mille Étangs. La création s'intégrera par ailleurs dans le « paysage » et l'environnement de représentation .

De manière générale, c'est important qu'on puisse avoir une trace de toute l'élaboration de ce projet à des fins de suivi, valorisation des jeunes, rendus aux parents ainsi qu'aux partenaires institutionnels et financiers. Autant dire que le rush vidéo en continu et les interviews seront de mises et prendront une place significative. Il ne faudra pas omettre d'investir les jeunes et les intervenants dans cette activité faisant partie intégrante du projet.

Une radio itinérante pourra être aussi de la partie en relation avec le développement initié à la MCL.

Rétroplanning et organisation générale prévisionnelle pour ce projet

- **Janvier 2021** : Lancement de la communication (flyer d'inscription et d'inscription) aux familles sur le projet.
=>canaux de diffusion: établissements scolaires, structures socio-culturelles du territoire ; par voie papier et dématérialisée. On utilisera aussi les réseaux sociaux, la chaîne webtv webradio(en cours de développement à de la MCL.
On visera spécifiquement les territoires d'intervention des trois structures (MCL, MLC, ECSP) qui ont accompagné un projet théâtre ados jusqu'alors.

-**Février 2021**: Temps de rencontre avec les intervenants potentiels, les jeunes intéressé.e-s, les parents pour présenter le projet et répondre aux interrogations avant de s'inscrire définitivement. Ce pourrait être à la façon d'une réunion en mode apéro d'initiation . La réunion pourrait marquer la «dernière ligne droite» pour déposer son dossier d'inscription: dix jours après les inscriptions seraient donc closes.

- Un week-end avec une nuitée en mars: à l'ODCVL La Mouselaine ou au Haut du têt (gestion libre):

-Préparation de la session de printemps avec tout le groupe de jeunes et les intervenants; anticipation de l'organisation collective sur place, les déplacements, les repas.

-Les jeunes prennent contact avec les maires des communes (Melisey, Faucogney, Servance, Beulotte St Laurent,...) où on ferait des représentations du spectacle l'été (3 à 4). Ils expliquent le projet et des rendez-vous avec eux durant la semaine de printemps où on ne sera pas loin.

-Sur deux demi-journées:

*Présentation du projet et de l'investissement que cela va représenter, prise de contact par des jeux de présentation seront par la même des temps de sensibilisation: jeux d'expression théâtral notamment de confiance, activités sonores et musicales

*Discussions sur quoi on a envie de partir? Qu'est ce qu'on a envie de raconter..De transmettre? Cela permet notamment de couper court à des initiatives et idées qui, éthiquement et/ou sur un plan matériel logistique financier ne pourront pas se concrétiser.

On est donc dans une vraie phase de création collective puisqu'on est déjà dans la projection, l'élaboration d'un schéma narratif, une tentative de définition de la place de chacun.

Les intervenants sur le projet et les jeunes sont ressources. A voir pour anticiper un thème le cas échéant pour guider les échanges...

-**Vacances de printemps 2021**: Déplacement à Bussang (chalet de la Ville de Damelevières qui sera utilisé en gestion libre) pour une session de 5 jours 4 nuits (déclarée à la DDCSPP). On se rendra sur place avec des minibus : MCL, MLC et club de Volley de Gérardmer.

Cette petite semaine est le gros temps de création à proprement parlé. L'organisation plus fine est encore à penser ultérieurement mais on peut viser, tout en réinvestissant ce qui a été fait en mars:

- On fait des groupes, et dans la mesure où on a des jeunes de territoires différents on veillera au mélange. S'en suivraient ensuite des Ateliers tournants (chaque atelier est paramétré sur un format demi-journée) de pratiques artistiques pensés par les intervenants afin que les participants puissent s'essayer à l'ensemble des disciplines artistiques mobilisables. On peut raisonnablement penser que positionner quatre ateliers en parallèle serait un format gérable sur le plan logistique notamment.. ce qui porterait cette phase à deux jours .

-A l'issue de ces pratiques, on peut faire un bilan à chaud afin de cerner les « spécialisations » qui émergent et aussi déterminer quels éléments/Axes/Pratiques/ idées vont être réinvestis dans le futur spectacle : il s'agit aussi de refaire un détour par la trame narrative/le fil rouge : le cas échéant cerner peut être des tableaux/actes/séquences.

-S'en suit des nouveaux temps en ateliers : travaux spécifiques en sous groupes...réinvestissements avec le reste du collectif qui se tiendrait sur deux jours...pour aboutir à une première version du spectacle en mode filage. On se quitterait en tirant des plans sur la comète en s'appuyant sur nos facilités, les besoins de coups de mains (professionnels, artisans, artistes,..), et ce sur quoi il faudra vraiment travailler.

-Caler la/les rencontre.s sur les futurs lieux de la tournée pour rencontrer les élus locaux : leur exposer le projet de tournée et faire la demande de bivouac le soir dans la foulée de la représentations.

-S'aérer et découvrir une autre facette des Hautes Vosges : le territoire des Mille Étangs : zones humides, patrimoine bâti, paysages.une autre facette du plateau des Mille étangs : déambuler sur la réserve des Ballons Comtois (Servance)..Et comprendre que le territoire où on va faire la tournée est protégé par le PNRBV et Natura 2000.

- A approfondir: collaboration avec le Théâtre du peuple : assister à une répétition d'un de leur spectacle, investir la scène... Une rencontre avec Simon DELETANG, directeur est déjà potentiellement prévue.

-Mai, Juin 2021 : plusieurs journées de répétition, création de décors, création de flyer et de spot vidéo/radio de communication : à la MCL et/ou à la MLC et/ou à l'ECSP (des samedis par exemple)

-Vacances d'été 2021: Tournée de cinq jours quatre nuits sur plusieurs lieux. Les les jeunes sont à vélo. Un utilitaire voiture balais sécurité et transport de matériel est en permanence disponible. A chaque fois on fera un bivouac sur le lieu où l'on a joué. A voir si techniquement il est possible de faire une captation vidéo avec diffusion en direct sur un webtv ?..sinon enregistrement pour diffusion dans le cadre d'un journal « quotidien »

Par ailleurs, le cadre où l'on va se trouver est entre autres prétexte à la découverte du patrimoine naturel, culturel, bâti...celui ci s'intégrant sur un espace remarquable reconnu par le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges. Deux demi journées à ce titre seront organisées en mobilité douce.

- Automne 2021 : soirée festive bilan/évaluation du projets et suites...

On peut d'ores et déjà envisager une représentation sur le territoire communautaire et de préférence en pleine nature comme cela aura pu se faire pendant la tournée estivale

